

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Ecole maternelle publique Clovis Jacquiart _ Département de la Marne _ Châlons-en-Champagne (51108)
Note de Première Phase (NPP) N° 0510587L_RNPP*



Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire CLOVIS JACQUIERT

Ecole maternelle publique CLOVIS JACQUIERT Châlons-en-Champagne (51)

Note de Première Phase (NPP)

Août 2010 – N° 0510587L_RNPP

FICHER : W:\ENVIRONNEMENT\DOSSIERS EN COURS\BRGM_ETI\DOSSIERS\10ME154A_LOT4B_0510587LRNPP_CLOVIS JACQUIERT_BRGM_51 CHALONS EN CHAMPAGNE\RAPPORT\VPRO\0510587L_RNPP_V8.DOC

N° DOSSIER		10	ME	154	A	a	ENV	CB	SGe	PIECE	1/1	AGENCE	MARSEILLE
18/04/11	PROV6	C. BERTRAND	N. SOULET		N. DURAND		58+annexes	VERSION PROVISOIRE 6					
DATE	CHRONO	REDACTEUR	CHEF DE PROJET		SUPERVISEUR		nb. pages	MODIFICATIONS - OBSERVATIONS					

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

L'école maternelle publique Clovis Jacquiart (ETS n°0510587L) est située au 2, rue Clovis Jacquiart à Châlons-en-Champagne, à l'interface entre un quartier résidentiel, au Nord, et un ancien quartier industriel, au Sud. Elle fait partie du groupe scolaire Clovis Jacquiart comprenant également une école élémentaire (ETS n°0510585J), faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

L'école maternelle publique Clovis Jacquiart est constituée d'un bâtiment, dont la construction date du milieu du XX^{ème} siècle, de type plain-pied avec un vide sanitaire non accessible ainsi qu'un sous-sol sous sa partie Nord-Est. Le bâtiment s'ouvre sur une cour de récréation avec une aire de jeux. Un petit bâtiment en préfabriqué, à usage de stockage de fournitures scolaires, est présent sur la cour mais n'est pas accessible aux enfants.

L'extérieur est recouvert au 2/3 par une couche d'enrobé, de dalles bétons et de revêtement amortisseur en caoutchouc au niveau des portiques. Le tiers restant de la cour est constitué d'espaces verts et ne possède pas de couverture de surface. La majorité des sols nus est accessible aux enfants.

D'après les informations recueillis lors de l'étape de repérage de la démarche « établissements sensibles » (étape 2), l'établissement (ETS) serait implanté en bordure Nord-Ouest du site BASIAS¹ « Etablissement Chambellart » (CHA5109102) adressé au 58, faubourg Saint Antoine. Le site BASIAS répertorié avait pour activités la fabrication et la réparation de machines agricoles.

Selon les documents des Archives Municipales et Départementales, les photographies aériennes historiques IGN et selon les divers témoignages, le bâtiment de l'école maternelle publique aurait été construit environ 30 ans après l'installation de l'activité du site BASIAS, sur des terrains n'ayant a priori accueilli aucune activité (terrains nus ou cultivés).

La parcelle du site BASIAS est actuellement occupée par une maison et des hangars donnant sur le faubourg Saint Antoine. L'ETS étudié est contigu avec le site BASIAS.

¹ BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

Compte tenu:

- de la contiguïté de l'ETS avec le site BASIAS CHA5109102,
- de la nature des anciennes activités potentiellement présentes à proximité immédiate de l'ETS ayant pu mettre en œuvre des substances polluantes pour partie volatiles,
- du transfert possible via la nappe d'une éventuelle pollution du BASIAS vers l'ETS,
- des informations historiques lacunaires sur les potentielles pollutions entraînant une démarche précautionneuse,

nous proposons que cet **établissement fasse l'objet de campagnes de diagnostics sur les milieux pertinents (Phase 2)** à l'issue de la Phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de Phase 2 concerne l'air du sol (substances volatiles). La voie d'exposition par ingestion de sols n'a pas été retenue car le site BASIAS n'est pas superposé à l'ETS.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».